

FICHE INFORMATIONS ET DE RECUEIL DE CONSENTEMENT

A lire, remplir et ramener obligatoirement avant l'examen

PONCTION – BIOPSIE EN IMAGERIE

Qu'est ce que c'est ?

Une ponction-biopsie consiste à placer une aiguille dans l'organe concerné pour réaliser un ou plusieurs prélèvements. Ces prélèvements seront analysés au microscope.

Cette ponction-biopsie peut, dans la majorité des cas, permettre de connaître la nature de l'image sur laquelle nous nous interrogeons tout en évitant une opération.

Pourquoi réaliser ce geste en service d'imagerie ?

Le scanner et l'échographie sont utilisés pour que le radiologue puisse se guider. Ces techniques permettent de bien repérer les organes, de choisir le bon point d'entrée de l'aiguille et de suivre son trajet.

Dans l'hypothèse où on vous proposerait une ponction sous scanner, il faut savoir que si cette technique utilise des rayons X, aucun risque n'a pu être démontré chez les patients compte tenu des faibles doses utilisées et des précautions prises pour limiter au strict minimum la zone examinée.

Comment va se dérouler votre examen ?

Votre coopération est essentielle : elle contribuera à la rapidité du geste de ponction et diminuera les risques de douleur et de complications. Vous devez rester immobile pendant l'ensemble de la procédure et arrêter de respirer si le radiologue vous le demande.

La ponction-biopsie comprend trois étapes principales :

- 1) le repérage de l'organe ou de la lésion grâce à l'échographie ou au scanner,
- 2) l'anesthésie locale au niveau du point de ponction. Elle provoquera une petite douleur de courte durée.
- 3) La ponction ou biopsie. Après cela, vous n'aurez plus que des sensations de pression sur la peau. Plusieurs types d'aiguilles peuvent être utilisés selon la nature et la profondeur du prélèvement à effectuer, mais il s'agira toujours d'aiguilles à usage unique pour éviter d'éventuelles transmissions d'infections. Les aiguilles automatiques font souvent un petit déclic au moment du prélèvement. Il sera parfois nécessaire de faire plusieurs prélèvements.

Si cela était nécessaire, un calmant vous sera proposé.

La durée de la ponction est variable en fonction du mode de guidage et de la complexité de l'intervention, allant de 20 mn à une heure.

Quand les résultats seront-ils disponibles ?

Une analyse plus complète prend plusieurs jours. Les résultats seront alors adressés dans les meilleurs délais à votre médecin qui pourra vous les commenter.

Quelles sont les précautions et contre indications ?

- une lésion ou infection de la peau en regard du point de ponction, en raison d'un risque d'infection
- les troubles de l'hémostase ou traitements qui risquent de provoquer un saignement. Il est impératif de nous signaler tout traitement anti-agrégant (Plavix®, Kardégic®, Aspirine...) ou anticoagulant (AVK, Sintrom®, Coumadine®...) bien avant le geste, et de voir avec le médecin ayant introduit le traitement s'il est possible de le suspendre ou de faire un relais médicamenteux. Un bilan de coagulation et numération plaquettaire sont parfois demandés.
- la grossesse en raison de l'utilisation possible de rayons X nocifs pour le fœtus

Qu'elles sont les effets secondaires et les complications ?

Ce geste est généralement très bien toléré. Les complications graves sont exceptionnelles.

